



Département du Var

Commune de Pourrières

# Plan Local d'Urbanisme

## Modification simplifiée n°3

### Dossier de mise à disposition du public



Xavier Guilbert, urbaniste conseil  
1489, route des Combes  
83210 Solliès Ville  
Tel : 04-94-35-25-21  
Mob : 06-80-22-78-38  
xgconseil@yahoo.fr

PLU approuvée par DCM du 13 mars 2009

Modification du PLU n°1 approuvée par DCM du 11 octobre 2010  
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 25 juillet 2011  
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM du 16 juin 2012  
Modification du PLU n°2 approuvée par DCM du 16 juin 2012  
Révision simplifiée du PLU n°1 approuvée par DCM du 9 novembre 2012  
Modification du PLU n°3 approuvée par DCM du 1er juin 2013  
Révision simplifiée du PLU n°2 approuvée par DCM du 15 octobre 2013  
Modifications du PLU n°4 et 5 approuvées par DCM du 29 juin 2015  
Modification du PLU n°6 approuvée par DCM du 30 janvier 2017  
Révision allégée du PLU n°1 approuvée par DCM du 17 juillet 2017  
Modification du PLU n°7 approuvée par DCM du 2 octobre 2017  
Modification du PLU n°8 approuvée par DCM du 16 octobre 2018  
Modification du PLU n°8 approuvée par DCM du 16 octobre 2018  
Modification du PLU n°10 approuvée par DCM du 20 février 2020



Commune de Pourrières

# Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°3

## 1. Notice de présentation

Dossier de mise à disposition du public



Xavier Guilbert, urbaniste conseil  
1489, route des Combes  
83210 Solliès Ville  
Tel : 04 94 35 25 21  
Mob : 06 80 22 78 38  
[xgconseil@yahoo.fr](mailto:xgconseil@yahoo.fr)

## **PRÉAMBULE**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pourrières a été approuvé le 13 mars 2009.

Il a depuis lors fait l'objet de deux procédures de révisions simplifiées, d'une procédure de révision allégée, de procédures de modifications, et de procédures de modification simplifiée :

- une première modification approuvée le 11 octobre 2010
- une première modification simplifiée approuvée le 25 juillet 2011
- une deuxième modification simplifiée approuvée le 16 juin 2012
- une deuxième modification approuvée le 16 juin 2012
- une première révision simplifiée approuvée le 9 novembre 2012
- une troisième modification approuvée le 1er juin 2013
- une seconde révision simplifiée approuvée le 15 octobre 2013
- une quatrième et cinquième modifications approuvées le 29 juin 2015
- une sixième modification approuvée le 30 janvier 2017
- une première révision allégée approuvée le 17 juillet 2017
- une septième modification approuvée le 2 octobre 2017
- une huitième modification approuvée le 16 octobre 2018
- une dixième modification approuvée le 20 février 2020 (NB : la modification n°9 initiée par délibération du 22 mars 2019 n'a pas été menée à son terme).

Une nouvelle procédure de modification simplifiée (article L.153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme) est aujourd'hui engagée avec pour seul et unique objet la suppression d'un emplacement réservé.

Le dossier de modification simplifiée fait l'objet d'une notification à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) qui apprécie au cas par cas si la modification simplifiée est soumise ou non à une évaluation environnementale.

Il est également notifié aux personnes publiques associées. En l'espèce :

- au Préfet du Var,
- aux Présidents du Conseil Régional PACA et du Conseil Départemental du Var,
- au Président de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
- au Président du Syndicat Mixte de la Provence Verte
- au Président du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume
- aux Présidents des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et Chambre d'Agriculture),

Le dossier de modification simplifiée est tenu à disposition du public pendant une période d'un mois, dans des conditions définies par délibération du Conseil Municipal, au moins huit jours avant le début de la mise à disposition.

Après la mise à disposition du public, le projet de modification simplifiée est destiné à être approuvé par délibération du Conseil Municipal.

La délibération qui approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme fait l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes :

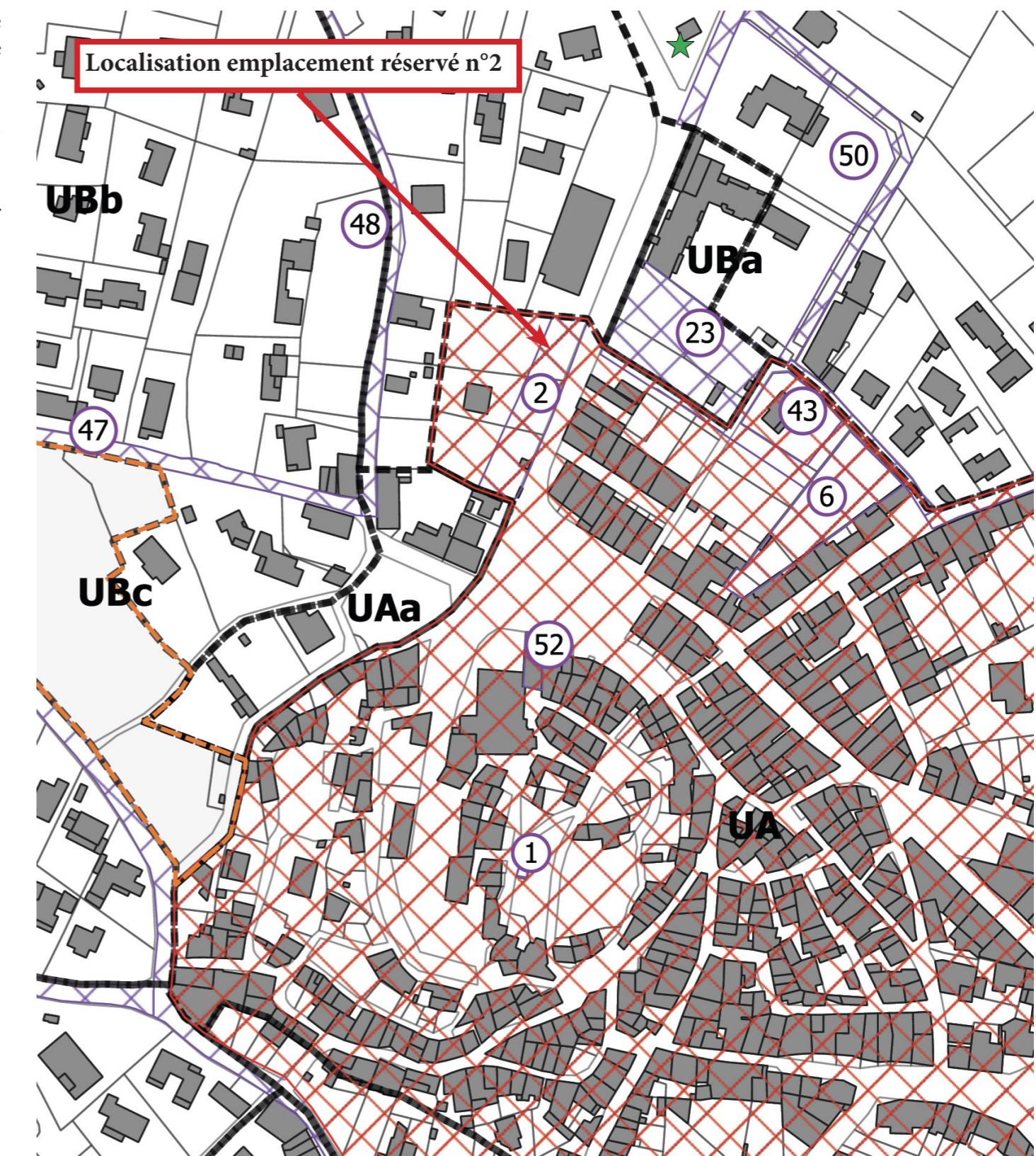
- affichage pendant un mois en mairie ;
- mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département ;
- publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## OBJET DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Le PLU approuvé avait identifié dans le cœur du village, en bordure Ouest de la RD 23 (dite route de Rians), entre la Grand Place et la salle des fêtes, un emplacement réservé numéroté 2 d'une superficie de 1042 m<sup>2</sup> et destiné à la création d'un parc public de stationnement.

Cet emplacement réservé grévait trois parcelles, avec une forme rectangulaire orientée Nord-Sud (cf extrait du PLU ci-contre).

L'acquisition foncière de cet emplacement réservé ayant été réalisée, il y a aujourd'hui lieu de le supprimer du PLU, tant au niveau du plan de zonage que de la liste des emplacements réservés.





Département du Var

## Commune de Pourrières

# Plan Local d'Urbanisme

## Modification simplifiée n°3

## Liste des Emplacements Réservés



Xavier Guilbert, urbaniste conseil  
1489, route des Combes  
83210 Solliès Ville  
Tel : 04-94-35-25-21  
Mob : 06-80-22-78-38  
[xgconseil@yahoo.fr](mailto:xgconseil@yahoo.fr)

PLU approuvée par DCM du 13 mars 2009

Modification du PLU n°1 approuvée par DCM du 11 octobre 2010  
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 25 juillet 2011  
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM du 16 juin 2012  
Modification du PLU n°2 approuvée par DCM du 16 juin 2012  
Révision simplifiée du PLU n°1 approuvée par DCM du 9 novembre 2012  
Modification du PLU n°3 approuvée par DCM du 1er juin 2013  
Révision simplifiée du PLU n°2 approuvée par DCM du 15 octobre 2013  
Modifications du PLU n°4 et 5 approuvées par DCM du 29 juin 2015  
Modification du PLU n°6 approuvée par DCM du 30 janvier 2017  
Révision allégée du PLU n°1 approuvée par DCM du 17 juillet 2017  
Modification du PLU n°7 approuvée par DCM du 2 octobre 2017  
Modification du PLU n°8 approuvée par DCM du 16 octobre 2018  
Modification du PLU n°8 approuvée par DCM du 16 octobre 2018  
Modification du PLU n°10 approuvée par DCM du 20 février 2020

## **COMMUNE DE POURRIERES**

### **PLAN LOCAL D'URBANISME LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N°s	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE OU EMPRISE
<b>VOIRIE</b>			
1	Création et élargissement du chemin des Prés	Commune	plate-forme de 6 m
3	Aménagement d'une voie structurante sur le secteur de la Caulière	Commune	Emprise 9 m
4	Elargissement de la voie communale n°1 de Berthoire -	Commune	emprise : 8 m
5	Elargissement du chemin communal n° 3 de la Fontvieille -	Commune	emprise de 6 m
8	Elargissement de la voie communale n° 9 (de la Santé) -	Commune	emprise à 6 m
9	Elargissement de la voie communale n° 2 de Bastide -	Commune	emprise à 6 m
10	Elargissement du Chemin de la Halte -, et création de l'accès sur la RD 23	Commune	emprise à 7 m
11	Elargissement du Chemin de la Sainte Allée	Commune	emprise à 6 m
12	Elargissement de la Carraire de la Renardière -	Commune	emprise à 6 m
13	Elargissement de la Carraire des Arlens -	Commune	emprise à 6 m
14	Elargissement du Chemin de Cataran -	Commune	emprise à 6 m
15	Elargissement du chemin de Gueide -	Commune	emprise à 6 m
16	Aménagement du chemin du quartier des Hermentaires -	Commune	emprise à 4 m
17	Voie de ceinture du quartier des Hermentaires -	Commune	emprise à 6 m
18	Elargissement du chemin des Eygarasse -	Commune	emprise à 6 m
20	Elargissement à 6m de l'ancien chemin d'Ollières	Commune	emprise à 6m
21	Elargissement du Chemin des Plaines -	Commune	emprise à 6 m
22	Elargissement du chemin des Chardonnerets	Commune	Emprise à 6m
23	Aménagement d'une voie de prolongement du chemin des Chardonnerets	Commune	Emprise 9 m
24	Elargissement du chemin des Béals	Commune	Emprise à 6m
25	Elargissement du chemin des Amandiers	Commune	Emprise à 6m

26	Emplacement réservé pour l'installation de containers enterrés	Commune	33 m2
28	Elargissement du chemin Picasso	Commune	6 m d'emprise
29	Création d'un demi échangeur autoroutier A8/RN7, y compris les gares de péage et bâtiments techniques	Etat	40 373 m <sup>2</sup>
30	Création et élargissement à 5 m d'emprise des chemins dans le quartier de Reporquier	Commune	5m d'emprise
31	Création d'un chemin piétonnier de 3 m de plate-forme en bordure du ruisseau de la Tune	Commune	3m
32	Création et élargissement d'un chemin - quartier de Pauquier	Commune	4m

33	Création et élargissement d'un chemin - quartier des Fourques	Commune	4m
36	Elargissement du chemin de Barielle et création d'une voie quartier du Puit Neuf	Commune	7 m
37	Elargissement de la RD 23 au Nord du village	Département	7 m
38	Elargissement de la RD 623	Département	7 m
40	Elargissement de la RD 6	Département	11 m
41	Elargissement du chemin de la coopérative	Commune	8 m
43	Création d'une nouvelle voie de liaison – traverse Font Vieille	Commune	5 m
45	Création d'équipements publics	Commune	11 113 m <sup>2</sup>
46	Elargissement du chemin de Bellevue	Commune	6 m
47	Elargissement de la rue du Bassin	Commune	6 m
48	Elargissement de la rue du Château d'Eau	Commune	6 m
49	Elargissement du chemin de la Meyronnette	Commune	6 m
50	Elargissement et création de voies dans le quartier de la Fontaine	Commune	6 m
52	Ouverture d'une voie piétonne	Commune	140 m <sup>2</sup>

N°s	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE
	<b>EQUIPEMENTS</b>		
1	Création d'un espace public rue Bellevue	Commune	22m <sup>2</sup>
3	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	3174 m <sup>2</sup>
6	Création d'un parking et d'un jardin public rue du Puits	Commune	1340 m <sup>2</sup>
9	Création d'une maison des Arts et de la Culture au Couvent des Minimes	Commune	4600 m <sup>2</sup>
12	Création d'un espace public paysager	Commune	1 475 m <sup>2</sup>
13	Création d'une nouvelle station d'épuration et d'un quai de transfert des déchets.	Commune	10 230 m <sup>2</sup>
22	Création d'une station d'épuration à macrophytes	Commune	20 540 m <sup>2</sup>
23	Création d'une opération d'habitat social au quartier de la Fontaine	Commune	850 m <sup>2</sup>
24	Acquisition et restauration des Moulins	Commune	780 m <sup>2</sup>